

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Réinspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant STEPHANIE DUGUAY	Numéro de permis 2012465	Date d'inspection Le 27 août 2021	
Nom de l'établissement Garderie Chez Steph		Numéro de téléphone (506) 727-0965	
Adresse 267 rue Paquet Caraquet NB E1W 1A4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance le ratio enfants-personnel est maintenu.

Discussion avec l'exploitante à propos des normes extérieures, s'assurer d'avoir des surfaces protectrices et d'avoir les manuels du fabricant pour les prochaines surveillances.

La garderie est tenue de suivre les normes établies par le ministère de la Santé publique et le ministère de l'Éducation et du développement de la petite enfance se retrouvant dans la Phase de rétablissement des garderies pour la Covid-19.

La garderie est maintenant conforme selon les normes et la loi sur les services à la petite enfance du NB.
Permis recommandé.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 27 août 2021

Date

original signé par
Stéphanie Duguay

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 août 2021

Date